

ABONNEMENT.

En an. . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 9
Poste :
En an. . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c.
Réclames, — . . . . 30
Faits divers, — . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 9 SEPTEMBRE 1884.

UNE INTERPELLATION NÉCESSAIRE.

Dès la rentrée des Chambres, il sera dé-
posé une interpellation sur les engagements
pris au mois de novembre par le ministre
de la guerre devant la commission du Ton-
kin.

Nous avons blâmé comme elles devaient
l'être les indiscretions des députés républi-
cains, qui ont fait connaître au public cer-
taines délibérations parlementaires, d'une
nature essentiellement confidentielle, au
sujet des sacrifices que peut supporter notre
mobilisation dans l'intérêt et pour le service
de l'entreprise tonkinoise.

Les Achard, les Bernard-Lavergne et au-
tres ont manqué à leurs devoirs ; mais,
maintenant que la faute est commise, il
faut que, du moins, elle serve à quelque
chose.

Il importe que la lumière se fasse com-
plètement ; tel sera le but d'une interpellation
qui est urgente et nécessaire.

On ne peut imaginer une déclaration plus
nette et plus catégorique que celle de M.
Camponon.

Au mois de novembre dernier, M. Ferry
demandait six mille hommes pour le Ton-
kin. Comme un membre de la commission
demandait à M. le ministre de la guerre
combien d'hommes il pouvait détacher de
l'armée continentale sans compromettre en
quoi que ce soit la mobilisation, M. Cam-
ponon répondit : « Six mille hommes, pas un
de plus ; et si ce chiffre est dépassé, ce
ne sera pas moi qui tiendrai ce porte-
feuille. »

Depuis, les six mille hommes ont été lar-
gement dépassés. De nombreux renforts ont
été envoyés, et il est question d'en envoyer
de nouveaux dans le Delta.

De tout cela, il résulte ou que M. Cam-
ponon, pour rester ministre, risque de com-
promettre la mobilisation, et alors on doit

lui rappeler ses engagements « de ne plus
tenir le portefeuille, » ou qu'il a reconnu
s'être trompé sur l'élasticité de notre mobi-
lisation, et dans ce cas, il a donné la preuve
d'une incapacité et d'une ignorance telles
que sa présence au ministère est un danger
permanent.

Ce qui est dès à présent certain, c'est que
la conduite de M. Camponon est d'un rare
illogisme. Un officier général qui déclare
qu'il ne donnera « pas un homme de plus »
et qui en envoie sept ou huit mille est un
homme jugé.

Comment, d'autre part, M. Camponon
a-t-il pu oublier si vite et si facilement une
déclaration si catégorique ? Le Soleil en
donne cette explication qui a l'air assez plau-
sible :

« M. Ferry exerce une influence fâcheuse
sur M. Camponon.

» Le président du conseil, ne pouvant
obtenir du ministre de la guerre l'envoi au
Tonkin de troupes assez nombreuses pour
donner à son expédition toute l'importance
qu'il lui assignait, il se heurtait à cette ré-
ponse : « Demandez aux Chambres l'autori-
sation de mobiliser un corps d'armée », et
ne voulant ni demander cette autorisation
au Parlement, ni lui révéler l'étendue de ses
projets, il en usa avec le ministre de la
guerre comme il en usait avec la Chambre
elle-même.

» Il lui demanda successivement des corps
de troupe peu nombreux, de façon à n'ap-
porter chaque fois que de légers troubles
dans la mobilisation, sans la compromettre
trop sérieusement.

» Après avoir cédé une première fois, le
ministre de la guerre fut pris dans l'engre-
nage ; mais aussitôt que le traité de Tien-
Tsin fut signé, il exigea le rappel immédiat
des corps détachés de l'armée du continent.
Il l'obtint, et les troupes allaient s'embar-
quer, lorsque le guet-apens de Bac-Lé ren-
dit leur retour impossible. L'envoi d'une
nouvelle division était même décidé, lors-
que les révélations de MM. Achard et Ber-
nard-Lavergne rendirent son embarque-
ment impossible. Le ministre de la guerre

déclara qu'il pouvait fournir une division ;
mais il exigea un vote préalable des Cham-
bres. »

Ainsi, voilà avec quelle légèreté coupable,
par quels moyens détournés et misé-
rables sont menées les affaires de la France.

Il importe que la lumière soit faite sur
les agissements, à la fois mesquins et dan-
gereux, de ministres qui passent leur temps
à mentir au pays et à se tromper les uns les
autres.

L'interpellation annoncée sera peut-être
suffisante pour y arriver. Il paraît que, de
tous les incidents qui peuvent se produire,
c'est celui-ci qui cause à M. Jules Ferry les
craintes les plus vives.

On dit, en effet, que M. Camponon, fu-
rieux d'être mis en cause, s'expliquera à sa
manière et qu'il ne se laissera pas dicter sa
réponse.

Il pourrait bien se faire, en ce cas, que la
situation du ministère devienne très-difficile,
et que nous soyons enfin débarrassés de
M. Ferry.

Franchement, il ne serait pas trop tôt !
H. DE BRÉHALLES.

LA GUERRE DE CHINE.

Le ministre de la marine a reçu du géné-
ral Brière de l'Isle un télégramme lui an-
nonçant la prise de commandement des for-
ces de terre et de mer au Tonkin.

Il annonce également que la tranquillité
est parfaite au Tonkin.

Le télégramme contient en outre des dé-
tails de service.

Fou-Tcheou, 7 septembre
(source anglaise).

Les maisons des étrangers, sans distinc-
tion, ont été pillées par les soldats chinois.

L'amiral anglais a retiré trop précipitam-
ment les troupes qu'il avait fait débarquer
pour la protection des étrangers.

Londres, 8 septembre.

On mande de Fou-Tcheou, 7 septembre,
au Times :

« Les forts de Kunpaï ont tiré aujour-
d'hui sur le Zéphir, de la marine britanni-
que. Un officier et un matelot ont été bles-
sés. L'amiral Dowel a demandé des explica-
tions à Pékin. »

Londres, 8 septembre.

Les journaux anglais publient la dépêche
suivante de Fou-Tcheou :

« Le quartier général de l'amiral Courbet
est au mouillage de Matson. Il est maître
du télégraphe au Pic-Aigu.

» La canonnière le Lutin a visité Tamrin,
le 4 septembre ; elle a trouvé l'entrée du port
bloquée. »

Londres, 8 septembre.

On mande de Fou-Tcheou, 8 septembre,
au Times :

« Les autorités chinoises annoncent la
déclaration de la guerre. Shanghai est dé-
claré port neutre et le blocus de Woosung a
été notifié. »

TROUBLES A BRUXELLES.

Il nous arrive de Belgique de graves nou-
velles.

Les libéraux ont traité avec violence la
grande manifestation catholique ; il y a eu
du tumulte, des bagarres, et aussi par mal-
heur de nombreux blessés.

Tout le monde sait que la Belgique est un
pays où les manifestations sont libres de
s'organiser et de se produire en toutes cir-
constances.

C'est ainsi que, dimanche dernier, les libé-
raux ont manifesté tout à leur aise et que, la
journée entière, ils ont pu circuler dans les
rues de la capitale et hurler, jusqu'à extinc-
tion de voix, tous les refrains du répertoire
libéral.

On se rappelle que les catholiques vou-
laient d'abord opposer à cette manifestation
provocatrice une contre-manifestation.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AMOUR ET PATRIE

NOUVELLE MILITAIRE

Le père Ladet, homme positif et pratique, n'était
pas d'une grande élévation de sentiments : le
départ de Charles, qui servait la France avant sa
mère, l'avait plus froissé qu'enthousiasmé ; aussi ne
résista-t-il pas aux tentatives de M. Moré, et dès ce
moment il s'attacha à combattre le sentiment
passionné que Laurette conservait à son fiancé.
La pauvre enfant fut en butte à des importunités
constantes et d'autant plus douloureuses qu'elles
lui étaient causées par un père qu'elle aimait
profondément. Un chagrin cuisant s'ajouta à ses
ennuis : quand la veuve Vidal s'aperçut que le
jeune homme cherchait à dégager sa parole, sa dignité
fut blessée ; elle ne fit plus à ses voisins que de
rares visites où la contrainte remplaçait la franche
cordialité d'autrefois.

Mais tous les obstacles, en irritant l'amour de la
jeune fille, ne faisaient que l'accroître ; l'idée de
laisser Charles malheureux et souffrant révoltait
le cœur de Laurette. A tout ce que pouvait dire
son père pour l'engager à rompre les liens qui

l'unissaient au blessé, elle opposait une résistance
respectueuse mais ferme. Plus le maçon s'opiniâ-
trait dans son projet, plus sa fille s'affermait
dans sa résolution : triste lutte où la mauvaise hu-
meur du père faisait couler les larmes de l'enfant.

Un soir de novembre, après le souper silencieux
et triste, Ladet reprit avec Laurette la conversation
qui durait entre eux depuis plus d'un mois.

Enfin, voyons, que peux-tu reprocher à M. Moré,
il n'est pas une demoiselle de ce pays et des envi-
rons qui ne fût fière d'être recherchée par lui.

— Je ne lui reproche rien, mon père, mais
j'aime Charles, il a ma parole et la tienne : qu'a-t-
il fait pour perdre ton estime ?

— Mon estime, il l'a tout entière et même mon
admiration ; mais je me suis engagé avec Charles
robuste, vigoureux, et non avec Charles estropié.

— Ainsi, parce qu'il a fait son devoir mieux que
les autres, il en sera puni ! Pour moi je l'aime
davantage, et plus il est malheureux, plus je lui dois
de dévouement.

— Tout ça ce sont de belles paroles, mais elles
ne donnent pas de pain. On ne vit pas seulement
avec de l'amour ; si vous avez des enfants, qui les
nourrira ? Moi ?

— Ne suis-je pas habituée au travail ? Est-ce
d'aillurs le moment de faire un pareil calcul ? Je
rougirais de moi-même, vois-tu, si cette pensée
entrait dans mon esprit. Charles est pauvre d'ar-

gent, c'est vrai ; mais nul n'est plus riche d'hon-
neur ; je serais glorieuse d'être à son bras.

— Voilà bien un raisonnement de jeune fille
amoureuse ; mais moi qui me sens vieillir, je n'ac-
cepterai pas pour gendre un homme infirme et
pauvre. Surtout lorsque M. Moré...

— Je t'en prie, épargne-moi. Je te suis trop
soumise pour épouser jamais mon fiancé contre ta
volonté, mais par grâce ne me parle plus de M.
Moré. O Charles, mon Charles ! est-ce donc ainsi
que tu devais être récompensé !...

Soudain, la porte s'ouvre et la veuve Vidal entre
avec son fils : Charles est amaigri et pâle, la man-
che gauche de son uniforme est repliée à la place
du bras amputé ; une large cicatrice rouge sillonne
son visage ; mais tous ses traits sont empreints
d'une telle noblesse qu'il inspire plus de respect
que de pitié.

A sa vue, Laurette pousse un cri et bondit à son
cou :

— Mon bien-aimé, est-ce toi ? est-ce bien toi ?

Le jeune homme lui rend ses caresses, puis se
dégage des bras qui l'étreignent et d'une voix triste
et douce il dit :

— Je suis arrivé cette après-midi et ma mère
m'a raconté tout ce qui vous concerne. — C'est
bien vrai, père Ladet, je ne puis plus prétendre
au bonheur d'être le mari de ma fiancée : qui
voudrait de moi dans l'état où je me trouve ? Repra-

nez donc votre parole ; et toi, Laurette, garde-moi
un affectueux souvenir : voici l'anneau de nos
fiançailles, je te le rends.

— Charles, s'écria la jeune fille, amour et fidélité
pour toujours et quoi qu'il arrive. — Tu es beau,
tu es grand ! je te trouve adorable, et je suis prête
à l'épouser demain.

• O mon père, mon père ! je vous implore à
genoux, ne nous séparez pas. Avec lui seul, je puis
être heureuse ; laissez-moi Charles, et nous vous
aimerons, et nous vous bénirons tout le restant de
nos jours !

La veuve Vidal, qui était entrée digne et froide,
pleurait d'attendrissement.

Ladet ne trouvait pas une parole à répondre ; un
étonnement profond se peignait sur son visage
comme s'il ne pouvait comprendre la scène qui se
passait sous ses yeux. Plus encore que les larmes
passionnées de sa fille, la démarche de Charles, si
imprévue et d'un désintéressement si élevé, toucha
son âme. Il se sentit emporté par le souffle d'amour
et de dévouement qui circulait autour de lui ; son
cœur se fonda, sa joie éclata.

— Oui, oui, vous avez raison, mes enfants ! Je ne
sais pourquoi, mais je le sens, je le vois. Oui,
mariez-vous, et si vous n'êtes pas heureux, c'est
qu'il n'y aura pas de justice sur la terre !

MARC BONNEFOY.

FIN.

Le bourgmestre, qui est un libéral, pria les organisateurs de la manifestation catholique de l'ajourner au dimanche 7 septembre, pour qu'il n'y eût pas de conflit dans la rue. Il leur promit formellement que les manifestants catholiques auraient autant de liberté et seraient aussi protégés que les manifestants libéraux. Cette promesse n'a pas été tenue.

Voici, en effet, la dépêche qui a été envoyée au *Soleil* par son correspondant bruxellois :

« La manifestation catholique a été splendide et deux fois plus nombreuse que la manifestation libérale. Elle a été empêchée et coupée au centre de la ville par des bandes libérales organisées.

» LA MANIFESTATION CATHOLIQUE N'A PAS ÉTÉ PROTÉGÉE PAR LA GARDE CIVIQUE ET PAR LA POLICE.

» Bagarres et beaucoup de blessés. »

Nous lisons, d'autre part, dans le *Gaulois* :

« La manifestation catholique a eu un caractère grandiose. Cent mille manifestants, avec drapeaux et devises, ont acclamé le gouvernement réparateur.

» L'impression était immense quand les manifestants se sont groupés en masse ; mais, peu de temps après, les libéraux assaillirent le cortège sur plusieurs points et une grande confusion s'ensuivit.

» Des rixes sérieuses se sont élevées et de nombreuses personnes ont été blessées ; des arrestations ont été opérées, les drapeaux ont été déchirés. Les gendarmes ont lutté en vain pour ouvrir un chemin au cortège.

» Le désordre devint général. A cinq heures le cortège se dispersa lentement au milieu d'une agitation extrême.

» L'opinion publique condamne énergiquement les agressions dont les catholiques ont été l'objet de la part des libéraux qu'aucune considération ne retient. »

Les nouvelles que nous recevons annoncent que l'effervescence a duré toute la soirée, et qu'elle s'est même étendue en province. Il paraît qu'à Anvers une foule considérable a stationné toute la soirée aux environs de la gare en poussant des cris et des huées. Plusieurs rixes se sont produites et la gendarmerie a dû disperser la foule. Quatre arrestations ont été opérées et un individu a été blessé.

A Bruxelles, on parle de deux cents blessés et de trois tués.

Tel est le résumé des exploits des libéraux belges, dans la journée de dimanche. Pourquoi ont-ils attaqué la manifestation catholique ? Parce qu'elle leur déplaisait ? Mais, alors, les catholiques n'auraient-ils pas été en droit, le dimanche 31 août, et, à plus forte raison, ne seront-ils pas en droit dans l'avenir, d'attaquer les manifestations libérales qui, à coup sûr, ne sont pas faites pour leur plaisir ?

Les libéraux belges ont donné une fois de plus la preuve de leur brutalité et de leur mauvaise foi. Il est regrettable, nous n'hésitons pas à le dire, qu'ils n'en aient pas été punis.

A la violence, les cent mille catholiques de la manifestation avaient le droit, et nous ajouterions volontiers le devoir, de répondre par la violence.

Si, au lieu de se disperser, ils avaient usé du droit de légitime défense, ils auraient donné aux libéraux la leçon qu'ils semblaient chercher, et aux catholiques d'autres pays peu lointains, un exemple qui pourrait leur servir à l'occasion.

## Chronique générale.

En raison de la gravité de la situation politique en Europe, M. Waddington, notre ambassadeur à Londres, vient d'ajourner son voyage qu'il avait projeté depuis deux ans de faire en Grèce.

La récapitulation du produit des droits d'octroi, pendant le mois d'août, offre une diminution de 660,577 francs 90 centimes sur le produit de l'exercice précédent au 28 août 1883. La diminution totale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884 est de 2,396,238 francs 96 centimes.

LE CHOLÉRA EN FRANCE. — Marseille, 8 septembre. — Hier, 4 décès et 4 ce matin.

Toulon, 8 septembre. — 2 décès dans les 24 heures.

M. l'abbé Cartier, qui venait d'être tout récemment nommé supérieur du séminaire de Brignoles, vient de succomber à une attaque de choléra.

Perpignan, 8 septembre. — Dans les dernières 24 heures, il y a eu à Perpignan quatre décès cholériques, à Castelnau deux.

Privas, 8 septembre. — Dans le village de Saint-Romèze (canton de Bourg-Saint-Andéol), où l'on avait signalé un cas cholérique ces jours derniers, l'épidémie se manifeste maintenant dans des proportions relativement considérables.

On a constaté dans quelques jours seulement dix décès foudroyants et autant de cas en danger.

LE CHOLÉRA EN ITALIE. — Naples, 7 septembre. — Les progrès alarmants de l'épidémie ont jeté une grande tristesse sur cette ville.

Le bulletin de la nuit dernière, attendu avec une grande impatience par des groupes nombreux dans les rues et les cafés, annonce 226 cas de choléra et 62 décès, sans compter 34 décès de malades déjà en traitement antérieurement. Il n'y a cependant pas de panique parmi le bas peuple ni de fuites précipitées, ni de foule aux stations de départ.

Un grand nombre de familles riches sont encore à leur résidence d'été et, naturellement, elles y restent. Les hôtels de Cava, Castellamare, Sorrente et Capri regorgent de voyageurs, tandis que ceux de Naples sont vides. La splendide promenade au bord de l'eau, qui en temps ordinaire est couverte de promeneurs, est actuellement absolument déserte.

L'hôpital de Canocchia contient en ce moment 106 cholériques, et un autre, formé de baraquements, est en voie de construction à Campo-Marte (Champ de Mars) ; il sera prêt sous peu.

Le Roi arrivera demain matin à Rome et on annonce qu'il repartira immédiatement pour Naples.

Jusqu'au 6 septembre, minuit, le bulletin annonce, pour les diverses provinces, y compris Naples, un total de 636 cas et 254 décès pour les dernières quarante-huit heures.

Les nouvelles de la Spezzia sont toujours déplorables. La nuit dernière, le premier adjoint — faisant fonctions de maire — M. Raphaël de Nobilis, a été frappé. Son état est désespéré ; il a été administré ce matin. Les cas foudroyants persistent. Les alentours de la Spezzia sont atteints.

## THIERS ET GAMBETTA

UNE LETTRE DE GAMBETTA. — LE PATRIOTISME DE M. THIERS.

Un ancien ami personnel de Gambetta, qui professait et qui professe encore des opinions ultra conservatrices, envoie au *Nouvelliste de Bordeaux* une curieuse lettre dont nous citons le passage le plus important :

« En octobre 1870, M. Thiers était revenu de son voyage à travers l'Europe. Il avait échoué partout. Il était à Tours et avait de fréquentes entrevues avec Gambetta, dans le salon qu'occupait Crémieux, à l'Archevêché, je crois.

» Ces entrevues étaient toujours orageuses. Thiers préconisait la paix à tout prix. Gambetta s'indignait et jurait avec colère qu'il ne se résignerait jamais à abandonner un pouce du territoire français.

» Soldat à Tours, je voyais fréquemment Gambetta, qui causait avec moi aussi librement qu'autrefois au quartier Latin, ce qui, entre parenthèses, choquait beaucoup M. Ranc.

» Ce dernier, connaissant mes opinions antirépublicaines, ne pouvait s'empêcher de voir en moi un adversaire.

» Gambetta, qui les connaissait mieux encore, me traitait en camarade.

» Grâce à cette intimité, je savais de première main combien grandes étaient les divergences d'opinion entre Gambetta et Thiers.

» Mais une dernière entrevue, la veille du jour où M. Thiers se rendit à Versailles pour

demandeur un armistice à Bismark, fut particulièrement orageuse.

» Thiers voulait qu'on l'autorisât à conclure la paix, coûte que coûte. Gambetta, plus animé que jamais, repoussait les conditions du vaincu, et soulignait ses mots en frappant sur la table.

» Tout d'un coup M. Thiers, impatienté, s'écria de cette voix de tête, de cette voix de clarinette qu'aucun sentiment généreux n'échauffait :

« Peuhl peuhl qu'est-ce que cela nous fait, les Alsaciens-Lorrains ? Ils étaient Allemands ; eh bien, ils redeviendront Allemands ; c'est le jeu de la guerre. »

» Gambetta bondit de colère et c'est certainement ce jour-là que M. Thiers traita de folie le patriotisme du dictateur. »

Le correspondant du *Nouvelliste*, ayant été mis en demeure, dans des circonstances qu'il est sans intérêt de rappeler, de garantir l'authenticité de ce récit, écrivit en 1873 à Gambetta.

« Je lui exposais, dit-il, mon désir de faire une campagne dans les journaux conservateurs de Paris contre le prétendu patriotisme de M. Thiers. Je lui rappelai le propos odieux que le « petit bourgeois » avait tenu à Tours au mois d'octobre 1870, et je lui demandai purement et simplement de m'autoriser à le répéter en invoquant son témoignage.

» Voici la lettre qu'il me répondit :

« Expressément confidentielle.

» Mon cher ami,

» Je partage pleinement ton opinion sur la valeur patriotique et les efforts libérateurs du chef de la bourgeoisie française ; mais je suis forcé de compter avec les forces, les demi-forces, les quarts de forces qui constituent à elles toutes la résultante du parallélogramme de la démocratie, dont je suis avant tout le serviteur indéfectible.

» Ceci pour te dire que tu peux écrire tout ce que tu voudras, « citer le propos » si cela te plaît ; mais jusqu'à ce que le moment propice soit venu (non pour moi, mais pour l'intérêt politique de mon parti), je te prie de ne pas donner mon nom. Rien ne s'oppose à ce que « tu invoques le propos », en te refusant à en faire connaître l'origine.

» Le moment viendra où nous pourrons tous raconter ce qui s'est passé entre moi et lui, le 27 octobre 1870, dans le salon que Crémieux occupait à Tours. Mais je te connais assez, et j'ai toujours eu trop de confiance en toi pour insister plus longuement.

» Je me résume. Le moment n'est pas encore venu ; il viendra, et, comme je pense que chez toi le patriotisme l'emportera toujours sur les préférences politiques et même religieuses, nous devons ce jour-là nous entendre.

» Tout ceci n'est que pour toi, et je t'envoie mes meilleurs sentiments d'amitié.

» L. GAMBETTA.

» Ce vendredi 3 août 1873. »

## ÉTRANGER

ANGLETERRE. — On déploie en ce moment une grande activité dans les chantiers de divers ports de l'Angleterre et de l'Ecosse pour la construction et la livraison des 8 ou 900 bateaux nécessaires à l'expédition du Nil.

Un grand nombre de ces bateaux, complètement achevés, sont livrés chaque jour au gouvernement.

Un télégramme envoyé de Londres annonce que le gouvernement a promulgué un édit d'après lequel l'importation de la dynamite et des composés de nitro-glycérine est prohibée pour une période de six mois à partir du 2 septembre. Cet ordre ne regarde pas les lots qui auraient été embarqués avant cette dernière date.

On télégraphie de Londres, le 6 septembre :

« Les autorités du château de Dublin ainsi que celles du ministère de l'intérieur continuent à recevoir des renseignements alarmants sur l'activité des dynamiteurs en Amérique.

» Un des résultats des recherches faites dans ce sens, a été la découverte que des bombes sont régulièrement importées d'A-

mérique en Angleterre et que le transport n'en est pas confié à des passagers, mais à certains agents très-connus de la section O'Donovan Rossa, qui ont trouvé le moyen d'être employés à bords de certains steamers. »

ITALIE. — Le *Journal de Rome* vient d'émettre une idée dont tout le monde doit désirer la réalisation. Il s'agirait de neutraliser les missions de Chine et de tout autre pays sous l'abri du pavillon pontifical. Les nations reconnaîtraient ces missions comme neutres et les feraient respecter par les peuples barbares.

## REVUE FINANCIÈRE.

Après une liquidation comme celle qui vient de finir, il était tout à fait anormal de voir les rentes fléchir. La hausse n'a pas tardé à reprendre le dessus.

Le 5 0/0 italien a suivi le mouvement de hausse de nos rentes. Il a coté hier 95.95. Il ne faut pas oublier que le tiers du coupon semestriel est déjà acquis. Quant au choléra, il n'aura pas plus d'importance en Italie qu'en France. Le 5 0/0 italien attend avec tranquillité le cours du pair depuis longtemps il l'obtiendra avec la plus grande facilité.

La Banque de France n'offre pas de grandes variations depuis la semaine dernière, elle reste à 5,085. Les bénéfices nets jusqu'à ce jour s'élèvent à 2,531,014 fr., en diminution de 4,195,801 fr. sur les bénéfices de 1883 pour la même période. Nous retrouvons le Crédit Foncier en forte reprise à 1,305 fr. Cette fermeté est due aux achats persistants du comptant.

Dans sa séance hebdomadaire du 27 août dernier, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 5,112,000 fr. de nouveaux prêts, dont 4,075,000 fr. en prêts fonciers et 1,037,000 francs en prêts communaux.

Les Obligations Foncières et Communales à lots des emprunts 1879 et 1880 sont l'objet de nombreuses demandes. Tous les capitaux qui se consacrent aux obligations à lots se concentrent sur ces valeurs de beaucoup plus avantageuses que les obligations similaires des Villes de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc. Les Foncières 1879 valent 451.75. Les Communales 1879 sont recherchées à 480. Pendant la durée de la semaine, il y a eu beaucoup d'affaires sur l'action de la Banque d'Inde de Paris, cotée à 521.25. Les actionnaires sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 30 septembre à l'effet de régulariser définitivement l'absorption de la Banque Française d'Italie.

Les Chemins Méridionaux de l'Italie continuent leur mouvement ascendant. Avec 35 fr. de revenu pour l'exercice 1884, ils valent au moins 700 fr. C'est-à-dire que l'acheteur au cours actuel 637.50 est certain d'une plus-value de 62 fr. 50. On voit que l'arbitrage que nous avons indiqué acheter des Chemins Méridionaux et vendre des Chemins Autrichiens, était avantageux au premier chef.

Malgré la tenue des cours du Crédit Lyonnais, les spéculateurs prudents s'éloignent de cette valeur. Nous avons fait connaître la cause unique de cette tenue ; quant aux causes multiples qui provoquent les inquiétudes, les doutes et les craintes qui pèsent sur cet établissement de crédit, il n'est pas besoin d'y insister ; tout le monde les connaît et il n'est pas un seul homme à la Bourse qui puisse les apprécier.

Nous approchons d'une date fatale. Chacun sait en effet que dans la période qui a précédé le krach 1879-1881, pendant laquelle l'argent abondait et la confiance débordait, le Crédit Lyonnais utilisant ces excellentes dispositions du public, a recherché et obtenu des dépôts pour un chiffre considérable à cinq ans de date et à 5 0/0 d'intérêt croyons-nous. Le succès a été d'autant plus grand qu'aucun autre établissement de crédit n'a offert à cette époque un taux aussi avantageux, nous avons donc raison de dire que le Crédit Lyonnais dont les opérations immobilières formidables ont absorbé des sommes énormes, arrivait de jour en jour à la date fatale des remboursements. Qu'arrivera-t-il ?

Il est certain que si aucun des projets de réorganisation dont il a été question n'aboutit, on se trouvera — et c'est notre conviction profonde — en présence des plus graves complications.

La Société Générale maintient ses cours à 405 francs.

L'obligation Ouest-Algérien 4 0/0 (garantie par l'Etat) est recherchée à 425 fr. ; elle donne aux porteurs un intérêt de 20 fr. sans compter la prime de remboursement à 800 fr.

Les Chemins de fer Français se tiennent : le Nord à 1,671.50, l'Orléans à 1,322.50, le Lyon à 1,248.75, le Midi à 1,167.50, l'Est à 775, l'Ouest à 845.

## Chronique militaire.

### ARMÉE TERRITORIALE.

La convocation des territoriaux de la cavalerie, pour la période d'instruction qu'ils doivent accomplir en automne, sera retardée jusqu'après le renvoi de la troisième série des réservistes de la même année.

Les escadrons pairs seront seulement réunis cette année, probablement au mois de novembre.

Les intéressés recevront un ordre d'appel

individuel pour la date qui sera fixée par le commandant de leur corps d'armée.

Par décision ministérielle du 6 septembre 1884, M. le général de brigade Lenfumé de Lignières, disponible, ancien colonel du 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs, a été nommé commandant de la 3<sup>e</sup> brigade de chasseurs (4<sup>e</sup> division de cavalerie), à Sedan, en remplacement de M. le général Bignon.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

LE 8 SEPTEMBRE A SAUMUR.

Du fond du Vatican, le Saint-Père a fait appel aux catholiques pour qu'ils obtiennent la cessation des calamités qui affligent la Mère de Dieu, afin qu'elle obtienne la cessation des calamités qui affligent la Mère de Dieu, afin qu'elle obtienne la cessation des calamités qui affligent la Mère de Dieu.

Il a suffi que notre Evêque nous transmittit cet ordre de Rome et nous invitât à célébrer avec plus de ferveur encore la fête de la Nativité, la Notre-Dame d'Anjou, pour que toute la population du diocèse se mit sur pied. Pendant trois jours, les églises ont été plus fréquentées que d'habitude, les communications plus nombreuses, et à Saumur le Tribunal de prières s'est terminé à Notre-Dame des Ardilliers par une de ces importantes manifestations qui feront époque dans les annales de ce sanctuaire, et qui ont certainement été un nouveau reflet de l'ardeur et de l'entrain de nos ancêtres, aux siècles de foi ardente et de dévouement à la Mère de Dieu.

Qu'il était beau, hier, de voir toute cette foule qui se pressait sous les voûtes de Notre-Dame! Pas une place n'était vacante. Les chapelles et la nef avaient promptement été insuffisantes et la vaste rotonde sous le dôme avait été également remplie dans toutes ses parties. Tous les rangs de la société étaient confondus dans une même pensée. Bien que ce fût un jour de travail, l'ouvrière avait laissé son aiguille, et bien des ouvriers avaient quitté leurs travaux, entraînés par l'élan général.

Après une éloquente allocution du P. Rouillard, de la Compagnie de Jésus, cette foule s'est développée en procession dans l'enclos de la Providence, faisant retentir les voix de cantiques suppliants, d'hymnes liturgiques et d'invocations pour la France et pour l'Eglise. Les longues allées serpentant dans le coteau ont été insuffisantes pour permettre à ces pieux fidèles de se déployer à leur aise; bon nombre, unissant leurs voix aux chœurs des chanteurs, ont dû se borner à être simples spectateurs. Pour ceux-ci, le coup d'oeil était tout à fait pittoresque et imposant.

Que de souvenirs rappelait à l'esprit ce défilé à travers les bosquets et les grands arbres, au pied des rochers! Où est le temps où tout le peuple jouissait de ce suave spectacle et considérait ses enfants qui en faisaient le plus bel ornement? Hélas! nos petits despotes du jour, par un sentiment bien connu, ne le veulent pas. Mais leur règne n'aura qu'un temps; les prières de toute une nation inspirent confiance et font espérer que la fin de ce pouvoir tyrannique approche à sa fin.

Après la procession, cette même foule s'est réunie de nouveau dans la chapelle de Notre-Dame pour un salut solennel qui a été suivi des prières ordonnées par le Pape devant l'autel privilégié. Chacun en se retirant était heureux et aussi plein d'espoir.

### TIR NATIONAL DE VINCENNES.

La délégation de l'Ecole de Tir de Saumur au grand concours national de Vincennes nous semble appelée à occuper un bon rang. Nos compatriotes ont dû concourir au pavillon Alsace-Lorraine. Déjà M. Bidault, caporal-fourrier au 70<sup>e</sup> régiment, et M. Puichaud, soldat au même régiment, ont obtenu dimanche de beaux résultats. C'est de bon augure et nous sommes heureux d'enregistrer ces débuts favorables.

Au concours à 300 mètres, pour tir des officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, M. Doussain, capitaine au 70<sup>e</sup>, est classé n<sup>o</sup> 23 de la 3<sup>e</sup> catégorie.

Le temps est toujours très-mauvais, et contrarie beaucoup les nombreux concurrents.

Dimanche, malgré la pluie, les amateurs se sont rendus en grand nombre au concours national de tir.

Vers deux heures, la Société de Saint-Quentin, ville natale d'Henri Martin, est venue déposer, au pied du groupe de Merciel, une magnifique couronne tricolore.

A six heures, les délégations et les Sociétés ont quitté le polygone de Vincennes aux sonneries des jeunes clairons et de la musique des volontaires du 4<sup>e</sup> arrondissement.

Vingt-neuf sociétés se sont présentées, cent onze délégués ont pris part au concours, dit le *Matin français*.

Le concours national de tir est définitivement prolongé jusqu'au 21 septembre.

M. Fallières adressera cette semaine à tous les recteurs une circulaire sur la réduction des heures de classe dans les lycées et collèges.

On sait que cette réduction a été décidée, au mois de juillet dernier, par le conseil supérieur de l'instruction publique.

### ANGERS.

Nous apprenons avec plaisir qu'un de nos jeunes compatriotes, M. Cathelineau fils, étudiant en pharmacie, vient d'être l'objet d'une distinction aussi flatteuse que méritée.

M. Cathelineau s'était rendu à Marseille à l'époque où l'invasion cholérique y jetait la panique et l'affolement. Au plus fort de l'épidémie, M. Cathelineau fit preuve d'un zèle et d'un dévouement dignes du plus grand éloge. En récompense des services nombreux et éclairés, rendus aux cholériques par M. Cathelineau, notre compatriote vient d'être nommé interne des hôpitaux de Marseille sans stage et sans concours. (Patriote.)

### LA FLECHE.

M. Martin, ancien maire républicain, se hâte — et pour cause — d'épouser l'institutrice laïque. Cette demoiselle laïque vient d'être révoquée.

### MONTMORILLON.

Un fait tout à fait rare et peut-être unique s'est produit mardi dernier à Montmorillon. Deux ménages, les époux Félix Pasquet et Prad célébraient leurs noces d'or. Il y a cinquante ans que les deux couples se mariaient le même jour dans l'église Notre-Dame, et après un demi-siècle ils se sont retrouvés au pied du même autel. Ces vénérables vieillards réunissent à eux quatre l'âge respectable de deux cent quatre-vingt-dix huit ans, c'est-à-dire près de trois siècles.

### BLOIS.

On écrit de Blois, 7 septembre : « Le Congrès scientifique continue à tenir ses grandes assises.

La réception de l'Association française a eu lieu dans la belle et imposante salle des États du château. M. le maire a lu laborieusement un discours de bienvenue auquel a répondu l'éminent président du Congrès, qui, dans son allocution improvisée, a souhaité la prospérité de l'industrie artistique bloisaise.

Les membres du Congrès, après avoir fraternisé le verre en main, se sont rendus en corps précédés par la musique et les autorités, et à travers une foule énorme, au pied de la statue de Denis Papin. Une magnifique couronne de fleurs naturelles a été déposée sur le piédestal après un magnifique discours prononcé par M. Tresca, membre de l'Institut, professeur à l'Ecole centrale et au Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Hier soir, illuminations et grande représentation de gala offerte par la municipalité aux membres du Congrès. On joue : *Si j'étais Roi*.

Les bois de Saint-Jean-Froidmentel (Loir-et-Cher), appartenant à M. le duc de Larocheffoucauld-Doudeauville, viennent d'être le théâtre d'un drame sanglant dont nous empruntons les détails à l'*Avenir* de Blois :

« Dans la soirée de vendredi, vers dix heures, les nommés Lacroix et Brangeneau, étaient embusqués, à l'affût des biches, sur le bord des bois de la Gaudinière, territoire du hameau de Taffoisesu.

Survinrent deux autres braconniers, les nommés Fresnay et Jouveault, qui vinrent se poser également à l'affût, mais du côté opposé à la haie derrière laquelle Brangeneau et Lacroix dissimulaient leur présence. Dans l'obscurité, ce dernier, prenant l'ombre de Fresnay pour du gros gibier, fit feu de son fusil chargé de chevrotines et, du même coup, tua Fresnay et blessa son compagnon. Jouveault, quoique grièvement blessé, riposta de ses deux coups de feu dans la direction de Lacroix, qui fut atteint à son tour par quatre chevrotines dans le crâne; il fut foudroyé. Brangeneau, qui était à côté de lui, n'a pas été touché.

Il n'existait aucune animosité entre ces quatre braconniers; ils se connaissaient à peine: c'est le hasard qui les a réunis pour être victimes de leur funeste passion.

On écrit de Saint-Nicolas-de-Redon (Ille-et-Vilaine) à l'*Union Bretonne* :

« Dimanche, 31 août, M. Bouteloup, entrepreneur de treillages, montrait à son fils la manière de se servir d'un fusil de chasse.

M. Bouteloup croyait que cette arme n'était pas chargée et laissait jouer les batteries en toute sécurité.

Tout à coup, une détonation retentit, et le malheureux enfant, qui était assis en face de son père et tenait sa petite sœur sur les genoux, reçut la décharge complète d'un des canons du fusil. Il tomba raide mort.

La petite fille, elle, n'avait reçu qu'une blessure légère au poignet.

On juge du désespoir du malheureux M. Bouteloup, qui adorait son fils et était, à son tour, pour cet enfant, l'objet de l'affection la plus vive.

Il a fallu, pour ainsi dire, user de force pour empêcher le pauvre homme de se tuer lui-même avec le fusil. Il est dans un état qui fait craindre pour sa raison.

Une foule nombreuse et tristement émue a assisté aux obsèques du jeune Bouteloup, dont la famille est très-aimée à Saint-Nicolas.

Le pauvre enfant venait de recevoir son certificat d'études primaires, et, le lendemain du jour fatal, il devait partir pour l'école des Arts et Métiers d'Angers.

### LE DRAME DE SAINT-PAIR.

Un drame épouvantable a jeté la consternation sur la plage de Saint-Pair (près de Granville) :

Un prêtre, âgé de quarante ans, l'abbé Thiroux, entré dans les ordres après le décès de sa jeune femme, avait conduit à la mer deux jeunes gens, MM. Delacourty.

L'abbé Thiroux était un excellent nageur et d'une force herculéenne. La mer, calme en apparence, avait des lames de fond subites et violentes. Un des jeunes gens perd pied et est emporté; son jeune frère subit le même sort. Le prêtre veut les soutenir, mais les deux jeunes gens s'attachent à lui, liant ses mouvements. Un jeune homme de vingt ans, M. Bérard, fils d'un architecte de Vire, qui passait sur la plage, se déshabille et nage vers le groupe. Il est saisi par les malheureux en détresse et tous les quatre roulent dans les vagues.

A cet horrible spectacle, le père des jeunes gens se jette à l'eau ainsi qu'un autre prêtre, ami de l'abbé Thiroux. On les retire. Un douanier retire un des enfants respirant encore. Puis le canot des baignes de Saint-Pair arrive, et retire le cadavre de l'abbé Thiroux.

Un de nos confrères de la presse parisienne, M. Léo Montancey, se jette à la mer tout habillé et va retirer M. Bérard. Malheureusement il ne ramène qu'un cadavre. Le pauvre jeune homme était mort victime de son dévouement. Enfin la mer rapporte le dernier cadavre.

Le curé de Saint-Pair, arrivé en toute hâte, donne, sous une pluie battante, la suprême absolution aux victimes. C'était un tableau navrant.

Les funérailles de l'abbé Thiroux ont eu lieu aujourd'hui mardi, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Eugène.

M. l'abbé Thiroux, avant d'entrer dans les ordres, s'était fait recevoir docteur en droit et, comme avocat, avait appartenu un certain temps au barreau de Paris.

L'inhumation aura lieu à Versailles.

Le malheureux enfant de M. Delacourty, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui a péri dans cette catastrophe, a été enterré dimanche.

### LA SOURCE

Quel mince filet d'eau!... Marie  
Le franchit de son petit pas.  
Et c'est à peine s'il charrie  
Un brin de « Ne m'oubliez pas! »

La neige fond. Voici l'averse;  
Le ruisseau devient ruisseau;  
Il grossit, court, babille et verse  
De la fraîcheur à l'arbrisseau.

Un peu plus bas, il est rivière,  
Large abreuvoir pour le bétail.  
Meunier, pêcheur et lavandière  
Y gagnent le pain du travail.

Le voici fleuve: il s'enfle, il gronde,  
Il entraîne les lourds bateaux;  
Et, sans bords, dévaste ou féconde  
La plaine sous ses grandes eaux.

Enfin, dans la mer infinie,  
Se perd son cours précipité...  
Ainsi, de l'aube à l'agonie,  
L'homme fuit vers l'éternité.

Mélanie BOUROTTE.

Nous commencerons, demain mercredi, la publication, en feuilleton, d'un nouveau roman intitulé :

### L'ABBÉ CONSTANTIN

DE LUDOVIC HALÉVY.

Saint-Petersbourg (Russie), 3 mai 1880.  
Je me sens l'obligation et le devoir de vous adresser mes remerciements pour le bien-être que j'éprouve; les forces m'ont été rendues, grâce au FER BRAVAIS, que j'ai pris pendant plus de deux ans. Comte DUTERTRE.  
Dans toutes les pharmacies. — Exiger la signature R. BRAVAIS, imprimée en rouge.

### Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 7 septembre 1884.

Versements de 123 déposants (10 nouveaux), 25,099 fr. 77  
Remboursements, 27,701 fr. 40 c.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ces succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

### Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

### CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23<sup>e</sup> ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REZOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A CÉDER**  
DE SUITE  
**BEL ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE**

à Saumur  
60 mètres de serres — Eau de la Loire  
Excellente clientèle.

S'adresser à Saumur, au propriétaire M. JOUR-LAROSE, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (650)

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE  
**UNE BELLE**

**MAISON BOURGEOISE**

Sise à Saumur, rue des Saulais, n° 18, sur les bords de la Loire, Avec jardins, servitudes et vastes magasins.

JOUISSANCE DE SUITE.  
S'adresser audit M<sup>e</sup> PINAULT, notaire. (615)

Étude de M<sup>e</sup> BELDENT, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

**VENTE MOBILIÈRE**  
APRÈS DÉCÈS.

Le DIMANCHE 14 septembre 1884, à midi, à Vauvert, commune de Varennes-sous-Montsoreau, au domicile de M. DARGOUX dit GAUDIN, propriétaire, ancien marinier.

M<sup>e</sup> BELDENT procédera à la vente aux enchères publiques des objets ci-après :

Trois lits garnis de très-bonnes couvertures, traversins, oreillers, couvertures, tables de nuit, belles armoires, bahuts, buffets, coffres, tables, pendule et sa boîte, chaises, vaisselle et verrerie, batterie de cuisine, trente draps, soixante chemises, torchons, serviettes et linge de toute sorte ;

Fûtailles, cuiviers, pots, une grande quantité d'outils de marinier et de culture, trois ancres, planches et cordages, un moulin à farine, un pressoir et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10/0 applicables aux frais.

DEUX JEUNES GENS demandent une place.  
S'adresser Grand'Rue, 65, Saumur.

**A VENDRE**

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> Veuve NANCEUX.

**A LOUER**

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

**A CÉDER**

BELLE COLLECTION d'orangers, de citronniers et lauriers-fleurs.  
S'adresser château de la Salle, à Montreuil-Bellay. (603)

**Assurances sur la Vie**

M. PERSAC, 53, Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Équitable des États-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents ; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. PERSAC, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

**CONTENTIEUX, RECouvreMENTS**

**C. BONNIN**

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

**Affaire sûre** : 15 fr. par jour sans quitter son emploi ; 50 fr. en voyageant, articles nouveaux, grand succès.

Écrire Agence des Inventeurs, 59, rue Traversière, 59, Paris.

**Les Magasins de la Glanouse**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR, DEMANDENT :

Une apprentie pour les Modes, Et un garçon de magasin sachant lire et écrire.

Conditions avantageuses.

M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc.

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**CAFÉ BARLERIN** hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS de MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

**LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE**  
du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (480)

**GUÉRISON CERTAINE**  
et RADICALE  
DE TOUTES LES  
Affections de la PEAU

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIEUX

considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement le travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (41, rue St-Jacques, à MELUN S.-M.), CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



**Pharmacie NORMANDINE**  
11 et 13, rue Saint-Jean,  
SAUMUR

Au moment où on cherche à assainir le plus possible les habitations, et à se préserver des miasmes, il n'est pas inutile de rappeler le prix des principaux désinfectants, afin qu'on puisse les employer largement.

Chlorure de chaux, le kilo. . . . . 0,80 c.  
Sulfate de fer, — . . . . . 0,50 c.  
Acide phénique liquide, le litre. . . . . 2,50 c.  
Phénol sodique, le flacon. . . . . 0,75 c.

Diminution sensible sur les prix ci-dessus par quantités.

**PRIX**

Décerné au Concours de Chinon, le 10 août 1884, par la Commission de visite des VIGNOBLES

Mention spéciale et Médaille d'argent

**M. DOVALLE**

Constructeur à RESTIGNÉ

Pour ses PRESOIRS à bon marché et qui sont les plus répandus dans le canton de Chinon.

**SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS**  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

**UN MILLION DE RECETTES**

GRANDE ENCYCLOPÉDIE D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, nouvelle édition ornée de 2,500 gravures

Renfermant 30 PLANCHES CHROMO, 10 COULEURS données gratis à tous les lecteurs

Cette œuvre d'utilité résume les matières contenues dans des centaines d'ouvrages savants qu'il serait difficile et coûteux d'acquérir.

HYGIÈNE — MÉDECINE USUELLE — PHARMACIE DOMESTIQUE — JARDINAGE — ART VÉTÉINAIRE — GÉOMÉTRIE — HISTOIRE NATURELLE

Pâtisseries, Cuisines bourgeoises, Confiserie, Falsification, Agriculture, Physique et Chimie, Connaissances usuelles, etc.

Un nombre considérable de recettes utiles — 50 centimes la série — une série par semaine.

Réclamer chez tous les libraires la 1<sup>re</sup> série vendue 10 centimes seulement à titre d'essai ou adresser 60 centimes à M. FAYARD, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, pour recevoir franco les séries 1 et 2.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE 1884.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	79 10	79	Est	780	781 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	516	517
3 % amortissable.	80 50	80 30	Paris-Lyon-Méditerranée.	1250	1250	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	508	506 50	Est	363 75	364 25
3 % (nouveau)	80	80	Midi	1170	1170	— 1865, 4 %	524	525	Midi	371 50	371
4 1/2 %	109 35	109 40	Nord	1670	1670	— 1869, 3 %	406	406	Nord	381 25	381 50
4 1/2 % (nouveau)	108 55	108 35	Orléans	1335	1335	— 1871, 3 %	397	397	Orléans	375	370 50
Obligations du Trésor.	506	509	Ouest	840	840	— 1875, 4 %	517 50	519 75	Ouest	371 50	371
Banque de France.	5090	5100	Compagnie parisienne du Gaz.	1535	1535	— 1876, 4 %	524 50	525	Paris-Lyon-Méditerranée.	373	372
Société Générale.	465	462 50	Canal de Suez.	1930	1930	Bons de liquid. Ville de Paris.	524 50	525	Paris-Bourbonnais	372	370 50
Comptoir d'escompte.	955	960 50	C. gén. Transatlantique.	478 75	478 75	Obligations communales 1879.	454	452	Canal de Suez.	577 25	576 50
Crédit Lyonnais.	561 25	560				Obligat. foncières 1879 3 %.	452	452			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1295				Obligat. foncières 1883 3 %.	354 50	354 75			
Crédit mobilier.	316 25	317 50									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR						
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	
3	8	minutes	du matin	express-poste.												
6	55		matin	(s'arrête à la Possonnière)	Saumur. . . . . (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50	Montreuil-Bellay . . . . . (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04
9	13		matin	omnibus-mixte.	Chacé-Yvains . . . . .	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg . . . . .	7 04	10 10	2 08	5 20
1	25		soir	—	Montreuil-Bellay . . . . . (arrivée)	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19	8 08	Chacé-Yvains . . . . .	7 12	10 26	2 16	5 28
3	32		express.	—								Saumur . . . . . (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40
7	15		omnibus.	—												
10	36		(s'arrête à Angers).	—												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR						
8	26		minutes du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
9	37		omnibus.	—	Montreuil-Bellay	6 53	7 53	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
12	48		soir	omnibus-mixte.	Lernay . . . . .	7 02	8 02	2 11	4 39	8 51	Lernay . . . . .	6 07	9 18	1 28	4 37	8 06
4	44		—	—	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	4 4	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)	—	Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06
10	34		express-poste.	—												
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.